



# Maîtriser la fiscalité associative

**1 jour 7 heures**

Programme de formation

## Public visé

Dirigeants bénévoles employeurs et salariés d'associations sportives.  
Venir si possible avec un ordinateur portable.

## Pré-requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Améliorer les connaissances en matière de régime fiscal des associations et avoir les bons réflexes fiscaux concernant les associations.  
Optimiser les ressources non assujetties ou exonérées.  
Acquérir ou conserver le statut d'organisme d'intérêt général.  
Gérer les risques liés à la fiscalisation des subventions.

## Description / Contenu

Parce que les activités de nos associations sportives ont évolué et que la réglementation fiscale des associations a été adaptée, nous devons aujourd'hui faire évoluer notre modèle économique pour maîtriser ces nouvelles obligations fiscales.

Les associations profitent d'un régime fiscal privilégiée. Très encadré, il est fondamental de bien le maîtriser afin d'éviter la requalification fiscale qui, quand elle arrive, sonne le glas dans la plupart des cas de l'association.

Cette formation d'une journée permet aux participants d'acquérir les connaissances suffisantes pour appréhender la législation en matière de fiscalité associative.

## Modalités pédagogiques

Le formateur propose une approche concrète et pratique de la réglementation en matière de fiscalité associative à partir de son expérience professionnelle.

A partir d'une présentation globale, différents chapitres seront abordés





- Association et notion de lucrativité
- Situation des associations au regard des différents impôts et taxes
- Sectorisation et filialisation

## Moyens et supports pédagogiques

Tour de table et débats avec les stagiaires qui seront amenés à être force de proposition sur chacun des cas proposés et à exposer leurs points de vue.

- Présentation théoriques
- Mise en situation et étude de cas
- Échanges de pratiques
- Distribution de documents de synthèse

## Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation prend la forme d'un tour de table au début du stage et à chaque fin de journée.

Reprise des objectifs, évaluation collective des appropriations et mesure des écarts

Mise à disposition des coordonnées du formateur pour un éventuel suivi téléphone ou par internet